

**COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**  
**29 avenue de Verdun**  
**63190 LEZOUX**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE**

**REUNION DU 26 SEPTEMBRE 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le 26 septembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 17 septembre 2019, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents :

M. Michel MAZEYRAT	M. Bruno BOSLOUP
Mme Josiane HUGUET	M. Julien THELLIER
M. René GODIGON	Mme Sophie CARRÉ
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Florent MONEYRON
M. Didier MATRAS	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Agnès LAVEST	M. Bernard SAXER
M. Jean-Philippe AUSSET	M. Didier BLANC
Mme Aline ROCHE	M. Cyrille COURTY
M. Daniel PEYNON	M. Bernard FRASIAK
Mme Monique ROUGIER	Mme Marie-France BARRIER
M. Alain COSSON	M. René FAVY
Mme Marie-France MARMY	M. Yannick DUPOUÉ
Mme Catherine MORAND	M. Daniel DUVERT
M. Guillaume FRICKER	Mme Laurence GONINET
Mme Sylvie ROCHE	

**VOTE :** En exercice : 36

Présents : 29 / Représentés : 5

Votants : 34

Votaient par procuration :

Mme Annick FORESTIER (à M. Daniel PEYNON)  
Mme Déolinda BOILON (à Mme Monique ROUGIER)  
M. Christian BOURNAT (à M. Guillaume FRICKER)  
Mme Monique FERRIER (à Mme Josiane HUGUET)  
Mme Élisabeth BRUSSAT (à Mme Sophie CARRÉ)

Absents :

M. Thierry TISSERAND  
Mme Isabelle BRACALE

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Guillaume FRICKER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

**Objet : MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE – MARCHES D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE CVC / ELECTRICITE / NETTOYAGE DES LOCAUX 2019-2021 – CHOIX DES TITULAIRES**

**MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE – MARCHES  
D'ENTRETIEN ET DE MAINTENANCE CVC / ELECTRICITE /  
NETTOYAGE DES LOCAUX 2019-2021 – CHOIX DES  
TITULAIRES**

\*\*\*\*\*

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée qu'il convient de passer des contrats/marchés d'entretien et de maintenance suivants :

- Entretien et maintenance des équipements de chauffage / ventilation / rafraîchissement comprenant l'entretien préventif et curatif, des dépannages et des astreintes
- Entretien et maintenance des équipements électriques / alarme intrusion et télésurveillance comprenant l'entretien préventif et curatif, des dépannages et des astreintes
- Nettoyage des locaux ouverts au public (parvis, auditorium, plateau médiathèque, vitrerie)

Par conséquent, Monsieur le Président, propose :

- de passer ces contrats / marchés d'entretien/maintenance et nettoyage pour une durée de 1 an renouvelable tacitement deux fois (soit d'octobre 2019 à septembre 2022) avec les sociétés suivantes :
  - Entretien/ maintenance chauffage/ventilation/ rafraîchissement : société IDEX
  - Entretien/maintenance électricité/intrusion : société ENGIE INEO
  - Nettoyage des locaux ouverts au public : Société APS
- De l'autoriser à signer les contrats/marchés suscités

Après en avoir délibéré, le conseil de la communauté de communes APPROUVE les propositions de Monsieur le Président, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 30 septembre 2019

Signé par Florent MONEYRON, Président.